

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS

NOMBRE DE COMMUNES MEMBRES : 28

NOMBRE DE COMMUNES PRESENTES : 18

NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS : 29

QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 29

POUVOIR : M. Vincent MORISSE, Maire de la Commune de Sainte Maxime à M. Gil BERNARDI, Président du SCLV

SEANCE DU 21 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre et le vingt et un Mars à dix heures, s'est réuni sur la Commune de TOULON, le Syndicat des Communes du Littoral Varois, sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI.

COMMUNES REPRESENTEES (18) : BANDOL – CARQUEIRANNE – CAVALAIRE SUR MER – FREJUS – HYERES – LA CROIX-VALMER – LA GARDE – LE LAVANDOU – LE RAYOL CANADEL SUR MER – LA LONDE LES MAURES – ROQUEBRUNE SUR ARGENS – SAINT MANDRIER – SAINT TROPEZ – SAINT CYR SUR MER – SAINTE MAXIME – SANARY SUR MER – SIX FOURS LES PLAGES – TOULON.

COMMUNES ABSENTES (10) : BORMES LES MIMOSAS – COGOLIN – COLLOBRIERES – GASSIN – GRIMAUD – LE PRADET – LA SEYNE SUR MER – LA VALETTE DU VAR – RAMATUELLE – SAINT RAPHAEL.

DATE DE LA CONVOCATION : 1^{er} Mars 2024

N° DE DELIBERATION : 2024-08

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION SUD PACA

BARRAGE FLOTTANT ET MOYEN DE STOCKAGE ADAPTE

Le syndicat dispose de 10 tronçons de 30 mètres et de 36 cm de diamètre, et d'un tronçon de 30 mètres et de 18 cm de diamètre – soit au total 330 mètres qui s'ajoutent aux barrages flottants dont disposent chaque port de plaisance.

Ces barrages, qui n'ont pas vocation à se substituer à ceux dont dispose l'Etat dans le cadre du plan POLMAR, peut le compléter pour protéger de petits secteurs en cas de pollution, notamment par hydrocarbures (ex : entrée des ports).

Ces structures sont déployées chaque année lors d'un exercice, afin d'être prêts à toute éventualité. Elles ont été utiles lors du naufrage du 7 janvier 2019 (Ulysse) ... dont les nappes ont dérivé jusqu'à Port-Cros.

Toutefois, les structures ont vieilli et il convient de les remplacer par du matériel neuf.

Il vous est proposé de solliciter une aide financière de 20% du montant de l'équipement auprès de la Région. Ce soutien financier permettra d'acquérir de nouveaux barrages à projeter en tout point du littoral Varois, en cas de besoin ; ainsi que du container pour les entreposer et prolonger leur durée de vie.

Le plan de financement envisagé est le suivant conformément au devis annexé à la présente délibération d'un montant de 36 346,50 € :

Région sud paca : 20%
Autofinancement : 80%

LE CONSEIL SYNDICAL
OUI l'exposé ci-dessus
Et après en avoir délibéré

SOLLICITE l'aide financière de la REGION SUD PACA afin d'acquérir le matériel nécessaire pour lutter efficacement contre toutes pollutions.

FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Jacques BOMPAS



Date de publication :



LE PRESIDENT

Gil BERNARDI



Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture du Département du Var
- Date de sa publication

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

- A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai ».



39 RUE DES AMOURS - 60150 THOUROTTE
 Tél : 03 44 09 26 01 - Fax : 03 44 09 28 58
 Email : commercial@eurosorb.com
 Site internet : www.eurosorb.com



Livraison :
 Hotel de Ville
 pl Ernest Reyer
 83980 LE LAVANDOU

Mairie du Lavandou
 Hotel de Ville
 pl Ernest Reyer
 83980 LE LAVANDOU

Offre de prix

Affaire suivie par : Valérie Carnet

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Vos références
DE20240981	12/03/2024	3308	27/03/2024	

Code	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	PU Remisé	Montant HT
FAMBARRAGE	Benne ouverte classe 2. Norme NF 17.108 1 benne 35 m3 standard fond 4mm, côté 3mm: Lg int : 6500, larg int : 2350, haut int : 2300 Avec toit métallique fixe Rouleaux extérieurs RAL : à définir De série : chamière avec graisseur, double fermeture de porte, fermeture de sécurité, rouleaux, dégraissage, phosphatation, 2 couches d'apprêt intérieur/ extérieur, 3 couches de laque extérieur 1 ton	1,00	11 450,00		11 450,00	11 450,00
2550BCR30M	Barrage de confinement à flotteur cylindrique Tirant d'air 25 cm Tirant d'eau 50 cm Tissu PVC avec une résistance à la déchirure et aux ultra-violets Couleur jaune Câble de renfort Lest par chaîne en acier nautique galvanisé Attaches par Quick connecteur Tronçon de 30 Mètres Franco de port Délai de livraison sous 8 semaines Prix livré, non déchargé Le Lavandou dépt.83	10,00	2 929,00	15,00	2 489,65	24 896,50

